

Conseil d'école élémentaire Côte Quart Unieux, **du vendredi 24 mai 2019**

Présents :

- Équipe enseignante : M. Christophe Chancolon, M. Thierry Faure, Mme Marie-Christine Convers, Mme Corinne Chataignier, Mme Danielle Faurie, Mme Murielle Pichot, Mme Nathalie Costarigot, Mme Florence Dehnig
- Pour la mairie : M. Fabrice Mialon
- Parents élus : Mme Julie Preher , Mme Peggy Torralvo, Mme S Terrat, Mme Patricia Lemaire
- Pour l'Académie : le DDEN(Délégué Départemental de l'Education Nationale) M ; Jean-François Duboeuf

Excusés :

M. Didier Bonnet (Inspecteur de la circonscription)

M. Richard Malechet (directeur), Mme Noémie Joly (enseignante), Mme Maïte Delorme (parent élu), Mme Avril (parent élu), Mme Céline Sounega (parent élu), Mme Hamdache (parent élu).

Effectif prévisionnel pour l'année scolaire 2019-2020 :

- 38 CP
- 46 CE1
- 35 CE2
- 40 CM1
- 37 CM2

TOTAL : 196 élèves.

La répartition des classes ne peut être communiquée puisqu'elle n'a pas encore été validée par l'inspecteur (normalement le 20 juin). L'ouverture provisoire de la huitième classe s'est transformée en ouverture définitive pour 2019-2020.

Concernant les inscriptions pour les nouveaux CP, Mme Chataignier assure des permanences le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h00 en mai et juin.

Point sur les projets de classes et de cycles :

- Les voyages scolaires :
 - o CE1/CE2, CE2/CM1 : Saint-Just Saint-Rambert, musée des civilisations (atelier peinture art aborigène) + Visite exploitation bio Oasis et animation jardinage.
 - o CP/ CE1 : Vulcania le 27 mai

- CPB/ CPC : 7 juin, Lyon, Rallye-photo dans le vieux Lyon + découverte de Guignol
 - CM1/ CM2 : 28 juin, Lyon, Fourvière, Théâtre antique (chasse aux trésors), + Musée gallo-romain (chasse à l'œuvre au musée)
- 3 classes CP et la classe de CE1 : Projet Randonnée avec le club de marche de Côte-Quart
 - CE2/CM1 : Projet jardin. Mme Chataignier remercie le service jardin de la mairie pour le nouvel emplacement des carrés de jardins car ils sont bien exposés. Un article est paru à ce sujet dans le journal « les élèves de Côte-quart ont la main verte » .
 - École et cinéma : " le voleur de bicyclette " et " Adama " pour le cycle 3
 - " Jason et les argonautes " et " les burlesques " pour le cycle 2
 - Spectacle Toc Toc Toc
 - Festival Cziffra
 - Chorale : spectacle avec les maternelles
 - Après-midi échange CP /GS avec jeux et goûter
 - Les CPA et le CPC ont effectué une représentation de danse devant les maternelles à la fin de leur module danse en EPS.
 - Rencontre/ateliers classes de Mme Avrillon (MS/GS) et de Mme Convers (CE1)

REMERCIEMENTS :

L'équipe éducative remercie les parents accompagnateurs pour leur efficacité lors des sorties. Elle remercie également la mairie et les parents d'élèves pour les subventions allouées. De plus, les remerciements s'adressent également aux trois grand-mères qui se sont occupées de la BCD ainsi que Mme Thiebaud et Pilar Hernando de l'association " Lire et faire-lire "et enfin à Mme Mazart du club de marche.

L'équipe enseignante se rejouit de l'installation d'un nouveau photocopieur plus performant et en remercie la Mairie.

Questions à la mairie :

L'équipe enseignante s'interroge sur les travaux qui auront lieu cet été dans l'école : M. Mialon répond que de faux plafonds seront installés dans les trois classes du bas et que les luminaires seront remplacés par un éclairage LED.

Les enseignants demandent que le mur de la cage d'escalier côté toilettes des filles soit réparé. Ils demandent également de coller le lino au sol et de fixer le câble du VIP dans la classe de CE1 (salle 9).

De plus, l'équipe éducative souhaite une commande de bureaux pour la classe de CP suite au nombre croissant d'élèves dans cette classe l'an prochain (passage de 15 à 25 élèves).

Les parents élus signalent le manque de propreté des toilettes en fin de journée. Pour essayer d'y remédier, l'équipe éducative demande à la mairie l'installation de poubelles plus grandes (75L). Les enseignants s'engagent également à faire un point avec l'ensemble des élèves sur les règles d'hygiène.

Concernant la fête de l'école, les parents élus demandent à la mairie que le pré soit tondu et que la livraison du matériel s'effectue la veille afin de ne pas rencontrer les mêmes problèmes que l'an passé.

Intervention de M. Duboeuf (DDEN)

Mr Duboeuf rappelle avoir un rôle d'observateur. Il souligne que Côte-Quart est une école privilégiée grâce à une municipalité qui s'investit beaucoup pour les écoles publiques, grâce à un conseil de parents d'élèves dynamiques, et une équipe enseignante stable. Il estime que les élèves sont également chanceux d'avoir une équipe pédagogique pleine de projets.

Il a une pensée toute particulière pour Mr Malechet à qui il souhaite un prompt rétablissement et souligne l'investissement des enseignants pour le bon fonctionnement de l'école pendant son absence.

Questions des parents :

Les parents d'élèves évoquent le problème des dérogations non accordées aux élèves de grande section de maternelle résidents à Firminy qui veulent s'inscrire en CP et dont les aînés qui ont fait leur scolarité à l'école l'élémentaire de Côte-Quart partent au collège. Ceux-ci doivent alors changer d'école car Firminy refuse de payer leur scolarité à Unieux pour la rentrée au CP. Mr Mialon assure qu'Unieux n'a pas cette politique et accorde ce genre de dérogation afin que les élèves puissent poursuivre leur scolarité avec leurs camarades de maternelle. Mr Mialon déclare que c'est la municipalité de Firminy qui bloque la situation. Mr Duboeuf propose de rencontrer les personnes concernées à Firminy pour essayer de débloquer la situation.

Les parents ont eu des retours négatifs de la part des élèves par rapport au service de cantine. Ils se plaignent que la quantité de nourriture n'est jamais adaptée, qu'il y a une grande différence entre les deux services (en haut et en bas).

au service du haut, les portions sont plus généreuses. Ils évoquent également le manque de sérénité au service du bas qui selon eux, est du à un changement d'ambiance en cours d'année lié au personnel encadrant. Mr Mialon répond que lorsqu'il est venu visiter notre cantine, les élèves semblaient plutôt contents de

descendre au service du bas. Les parents ajoutent que beaucoup de punitions sont données au service du bas. Mr Mialon déclare avoir demandé aux encadrants de ne plus donner de bonbons et de ne plus avoir recours à un « chef de table » car cela engendre des disputes.

Bilan des actions des parents :

Concernant la distribution des crêpes dans la cour de récréation pour le carnaval, les parents ont reçu beaucoup de retours positifs.

Pour la vente de fleurs, les parents ont un bilan très positif en termes financiers. Ils rappellent la possibilité d'aller chercher les fleurs chez M. Granouiller

La vente de pizza a quant à elle un peu moins fonctionné que l'année passée mais reste toujours positive.

La vente de cabas à l'égérie de l'école a bien fonctionné également.

Événements à venir :

- Tombola
- Réunion de préparation fête de l'école le jeudi 6 juin à 20h à l'école
- Fête de l'école qui se déroulera le **vendredi 14 juin à partir de 17h**

Demande des enseignants aux parents :

Les parents d'élèves ont accordé à l'équipe enseignante un budget de 1000€. Avec cet argent les enseignants souhaitent offrir une séance de cinéma aux élèves lors de la dernière semaine de l'année. L'idée du film Toy Story 4 a été évoquée. Avec l'autre moitié du budget, les enseignants veulent investir sur du matériel pour l'EPS.

Événement de la mairie :

Mercredi 29 mai a eu lieu un Quizz pour les CM1/CM2. Il s'agissait d'un questionnaire d'une heure regroupant une dizaine de thèmes (Culture Générale , maths, histoire géo, cuisine, Unieux, musique, ...). Les élèves de l'école Côte Quart ont représenté environ la moitié des élèves participants de la ville. Les classes de CM1 et de CM2 ont remporté les trophées qui seront remis en jeu l'année prochaine. Le podium des CM1 est composé de trois élèves de l'école et concernant le podium des CM2, un élève de CM2 s'est hissé sur la troisième place.

Événement à venir : CLVE (Conseil Local de la Vie Educative) le jeudi 20 juin à 17h45 à la mairie.

